



Convocation tribunal de barcelone - TEMOIN

Par **lloretdelmar2**, le **28/01/2013 à 09:46**

Bonjour,

J'ai été surpris en train d'acheter de l'herbe (6 g) à la sortie de l'aéroport en Espagne, à Barcelone, suite à quoi j'ai du passer un contrat avec la police disant que si j'acceptais d'être témoin, aucune poursuite ne serait engagée et j'ai accepté.

Je suis déjà passé au tribunal pour raconter mon histoire et témoigner contre le dealer. Ce témoignage a été filmé.

Seulement voilà, les faits remontent à 6 mois mais je viens tout juste de recevoir une convocation au tribunal de Barcelone m'obligeant à revenir en Espagne pour comparaître en temps que témoin.

J'aimerais donc savoir quels risques j'encours à ne pas me présenter le jour du procès et si des poursuites pourraient être engagées en France à mon encontre ? N'y a-t-il pas une alternative ?

Merci d'avance.